

MAIRIE DE POISY HAUTE-SAVOIE



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU MARDI 5 MARS 2019

Présents :

Mme LASSALLE, Maire-adjoint Pôle Education/Jeunesse/Vie associative,
Mme GUILBERT, Conseillère municipale,
M. COLLOMB, Conseiller municipal,
Mme PINATON-VITTOZ, Représentante des parents d'élèves,
Mme BETINO, Représentante des parents d'élèves,
Mme TISSOT, Représentante des parents d'élèves,
M. SEYNAEVE, Représentante des parents d'élèves,
Mme DEPERRAZ, Représentante des parents d'élèves,
Mme QUETAND, Représentante des parents d'élèves,
Mme MOUCHET, Représentante des parents d'élèves,
Mme JOURDAN, Représentante des parents d'élèves,
Mme REMACLE, Représentante des parents d'élèves,
M. VINATIER, Responsable des Affaires Scolaires.

Excusée :

Mme TRAVOSTINO, Maire adjointe à la communication,

Ordre du jour :

- Résultats du dépouillement du questionnaire,
- Questions diverses.

Préambule :

Madame Lassalle remercie tous les participants de leur présence.

1. Questions diverses :

Les parents expriment leur satisfaction pour l'offre de qualité des dispositifs mis en œuvre sur les temps périscolaires et extrascolaires.

- Accueil de loisirs :

Pas de changement dans le dispositif actuel à la rentrée 2019. Une inscription uniquement le mercredi après-midi ne sera pas proposée pour deux raisons : la difficulté à trouver du personnel qualifié en nombre suffisant sur des temps de travail courts et l'adéquation avec le projet pédagogique du dispositif intégré au projet éducatif de territoire P.E.D.T.

- Kiosque famille : question sur les parents séparés :

Chaque parent peut demander au service « Régie » son identifiant. L'accès à l'inscription est cloisonné en fonction des semaines respectives. La facturation est automatiquement séparée.

- L'inscription par le kiosque n'est pas limitée entre 7h30-22h ; l'accès au kiosque est possible 24h sur 24. A la rentrée 2019/2020, une version adaptable aux tablettes et au smartphone pour accéder au kiosque famille sera mise en place.

- Qualité nutritionnelle sur le temps de restauration :

Dans l'idée d'une évaluation régulière, un premier questionnaire a été élaboré avant les vacances de Noël. Un second sera mis en œuvre mi-mars.

Dans le cadre de l'appel d'offres bio et produits locaux, la commune de Poisy va déjà au-delà des préconisations du Grenelle de l'environnement en proposant 25% de bio par jour et en limitant les déplacements d'approvisionnements au-delà de 50kms.

- Pause méridienne :

- En élémentaire :

Un espace dédié au calme, au repos, à la lecture en B.C.D. est proposé pour les deux services.

- En maternelle :

Au restaurant de Brassilly, les A.T.S.E.M demandent aux enfants de chuchoter sur le temps de restauration. Les parents nous signalent que les enfants seraient pressés pour finir de manger au deuxième service alors qu'il y a suffisamment de temps pour cela normalement.

Les services vont continuer à aller régulièrement au restaurant scolaire à des moments imprévus et non connus du personnel pour vérifier cela et proposer des améliorations si besoin par rapport au bruit comme au temps de repas.

- Tarifs :

En comparaison avec les autres collectivités, les tarifs sont relativement équivalents.

- Communication insuffisante :

Une réflexion sera menée afin d'organiser une réunion de rentrée qui permette de communiquer sur la pause méridienne, le temps périscolaire et extrascolaire. Un guide périscolaire a été remis en début d'année, les thèmes d'activités, les tableaux de planification des ateliers thématiques sont diffusés sur le site internet. Un lien sur les sites de l'école existe d'ores et déjà. Des affiches à l'entrée des écoles présentent les divers dispositifs et les activités proposées.

Les services s'engagent à afficher les activités par période pour davantage de lisibilité sachant qu'il y aura « Aide aux devoirs » et « Atelier libre » proposées systématiquement à toutes les périodes auxquelles se rajoutent d'autres activités.

- Goûter :

Les animatrices se mettront à disposition des enfants et resteront avec eux pendant le temps de goûter. Les activités débutent autour de 16h50 pour laisser aux enfants le temps de goûter. A titre d'information, certains goûters sont très fournis, ce qui amène des enfants à ne pas vouloir terminer.

- Problèmes de parking aux alentours des écoles :

Des documents d'information de l'ensemble des parkings autour des écoles sont disponibles et diffusés depuis 5 ans sur différents supports de communication. Plusieurs places sur les différents parkings communaux sont fréquemment disponibles : lien suivant :

http://www.poisly.fr/IMG/pdf/plan_parkings_centre.pdf

http://www.poisly.fr/IMG/pdf/plan_parkings_brassilly.pdf

2.Résultats du dépouillement du questionnaire :

Suite au dépouillement, aux remarques des parents et à la réflexion menée en commission, il est décidé de proposer une nouvelle organisation :

- 16h30-17h30 : Accueil « Activités »,
- 17h30-18h30 en deux temps d'une demi-heure :
 - 17h30-18h et 18h-18h30 atelier « Aides aux devoirs » pour les enfants qui restent après 18h et « Atelier libre » dans des lieux différenciés en fonction de l'option choisie.
 - Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h35 en se rendant librement dans les lieux d'accueil garderie du soir.
- Pour la facturation, le paiement après 17h30 se fera par demi-heure. Il n'y aura aucune tolérance après 18h30.

3.Conclusion :

Mme Lassalle remercie les participants. Clôture de séance à 20h45. La réunion initialement prévue le jeudi 21 mars 2019 à 18h30 est reportée ultérieurement.